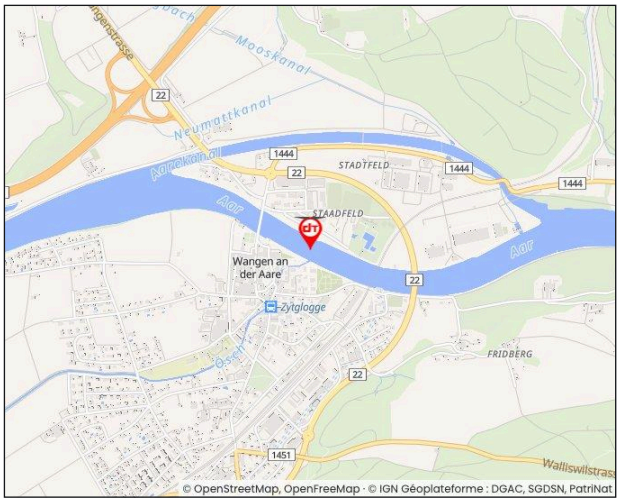
Aarebrücke - Wangen an der Aare

Patrimoine · Suisse

Coordonnées GPS	47.23624, 7.65754
Altitude	417 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Flugplatz Langenthal 8,7 km, direction SE · spot 63 m plus bas
Référence du spot	315465



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mer. 25 nov.	07:13	07:47	16:45	17:19	8 h 57	07:47–08:37 · 15:56–16:45
Jeu. 26 nov.	07:15	07:49	16:45	17:19	8 h 55	07:49–08:38 · 15:55–16:45
Ven. 27 nov.	07:16	07:50	16:44	17:18	8 h 53	07:50–08:40 · 15:54–16:44

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Flugplatz Langenthal	Aérodrome	8,7 km, direction SE	480 m
Hélistation de Pfaffnau	Hélistation	19 km, direction E	533 m
Aéroport de Grenchen	Aéroport	19 km, direction O	430 m
Flugplatz Olten	Aérodrome	21 km, direction NE	416 m

Description

La ville historique de Wangen an der Aare est située en Haute-Argovie, au pied du Jura. Un magnifique et remarquable pont en bois datant de 1515 permet de franchir la rivière. Le point de décollage en rive droite de la rivière se situe sur un parking voisin d'un bâtiment militaire, centre logistique de l'armée de Thoune. Des panneaux l'indiquent mais on ne note aucune interdiction de faire voler son drone que ce soit sur place ou sur la carte fédérale Drone Swiss Map. Proche de SOLOTHURN

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=315465

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=47.23624&lon=7.65754
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.